

Emplois des personnes handicapées dans la Fonction Publique : « gel des effectifs pour les ministères en retard »

Lors du Conseil des Ministres du 17 octobre, le gouvernement a souhaité que la Fonction publique « devienne exemplaire » en matière d'emploi et d'insertion des personnes handicapées.

André Santini a demandé aux ministères d'augmenter de 25% le recrutement de personnes handicapées en 2008 par rapport à 2007.

Les ministères qui ne respecteront pas l'objectif légal de 6% de fonctionnaires handicapés verront leurs effectifs « gelés ».

La CFTC CDC continuera d'œuvrer pour que cet objectif soit également atteint au sein de l'établissement public, qui doit se montrer encore plus exemplaire que les Ministères, en sa qualité de gestionnaire du FIPHFP.

Le Directeur Général a annoncé la création d'une Direction des ressources humaines du groupe chargée, notamment, de favoriser la mobilité des collaborateurs. Comme il l'a fait avec chacune des organisations syndicales de l'établissement public, Monsieur NANTY a reçu une délégation de la CFTC.

Il a tenu en préalable à rappeler qu'il avait souhaité des entretiens exploratoires avec les OS, préalablement à sa nomination officielle en qualité de DRH groupe, elle-même subordonnée à la parution du décret portant réforme de l'organisation des services de la Caisse des Dépôts.

Avant de faire un tour d'horizon des dossiers d'actualité, la CFTC a souhaité connaître les objectifs, le rôle, les moyens et le positionnement du futur DRH au sein de l'établissement public, comme à l'échelle du groupe. En effet, la mise en place de cette direction obéit, à n'en pas douter, à la stratégie du nouveau Directeur Général, que les organisations syndicales sont cantonnées à deviner, voire à suspecter, faute d'avoir été informées de son contenu.

Les réponses évasives de notre interlocuteur sur ces différents points confirment la volonté manifeste de la Direction de ne rien dévoiler de ses plans. Monsieur NANTY s'est contenté d'affirmer qu'il travaillerait avec les personnes en place, en adaptant les modes de fonctionnement de SRH avec les autres directions de l'EP et les DRH des filiales.

Son maître mot : décroiser les structures
Sa recette : le fruit de ses expériences passées....

Nous avons bien tenté d'aller plus avant dans la compréhension de ses missions réelles, mais visiblement, l'exercice exploratoire lui semble réservé. La stratégie ne sera dévoilée qu'en décembre. Vous l'aurez compris, la mise en place d'une Direction dédiée aux ressources humaines à l'échelle du Groupe vise nécessairement la satisfaction d'autres objectifs que le seul décroisement des services. Dans le cas contraire, le DG n'aurait sans doute pas fait appel à un candidat détenteur d'un tel pedigree.

L'examen des dossiers d'actualité (effectifs, mobilité, perco, politique d'insertion professionnelle...) s'est résumé à un long monologue de notre délégation, ponctué par des réactions impatientes de notre interlocuteur et des réponses maintes fois entendues de son staff.

La CFTC est ressortie de cet entretien avec la désagréable impression que notre futur DRH était davantage préoccupé par ses messages téléphoniques que par les sujets intéressants le personnel. Souhaitons que son action réelle dissipe cette malheureuse impression.

Rencontre utile ou visite courtoise ? : plutôt visite, mais pas courtoise... nous dirions plutôt passage obligé, sans aller jusqu'au Nanty... pathique....

Appel à l'action le 20 novembre 2007

Brèves du site

■ Heures supplémentaires

Le décret, appliquant à la fonction publique, la loi du 21 août 2007 (dite TEPA) est paru au JO. Il est applicable depuis le 1^{er} octobre 2007.

■ Formation tout au long de la vie

Le décret relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie est paru au JO du 16 octobre 2007. Il fait suite aux accords JACOB signés par la CFTC.

■ Conférences sur la Fonction Publique

Le gouvernement a lancé les deux premières conférences sur la Fonction Publique.

■ Réforme de la Gestion des RH

Lors du Conseil supérieur de la FP du 16 octobre 2007, le Ministre a présenté les grands axes d'action du groupe de travail interministériel sur la GRH.

L'INTERFON CFTC et six autres organisations syndicales appellent à l'action le 20 novembre 2007.

La CFTC reste attachée au dialogue constructif, mais elle a répété et répété encore au gouvernement qu'elle attendait une ouverture, du « grain à moudre » en termes d'emploi et de salaire.

N'ayant reçu aucun signe positif de celui ci, la réunion du vendredi 26 octobre prochain, n'étant qu'une réunion d'information et non pas l'ouverture de négociations salariales, la CFTC s'engage dans l'action... Mais la balle est toujours dans le camp du gouvernement...

Le communiqué CFTC, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES.

Les fédérations de la fonction publique, CFTC, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement.

Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous et de refonte globale de la grille indiciaire, sont évoquées par le gouvernement des « mesures concrètes et ciblées » sur une partie des agents de la fonction publique.

Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires, il est répondu par le Premier ministre : « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat », confirmé par la suppression de plus de 22000 postes dans le projet de budget 2008.

Devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nos organisations considèrent que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction.

Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la fonction publique.

Paris le 22 octobre 2007